

# Total investit dans le gaz de schiste britannique

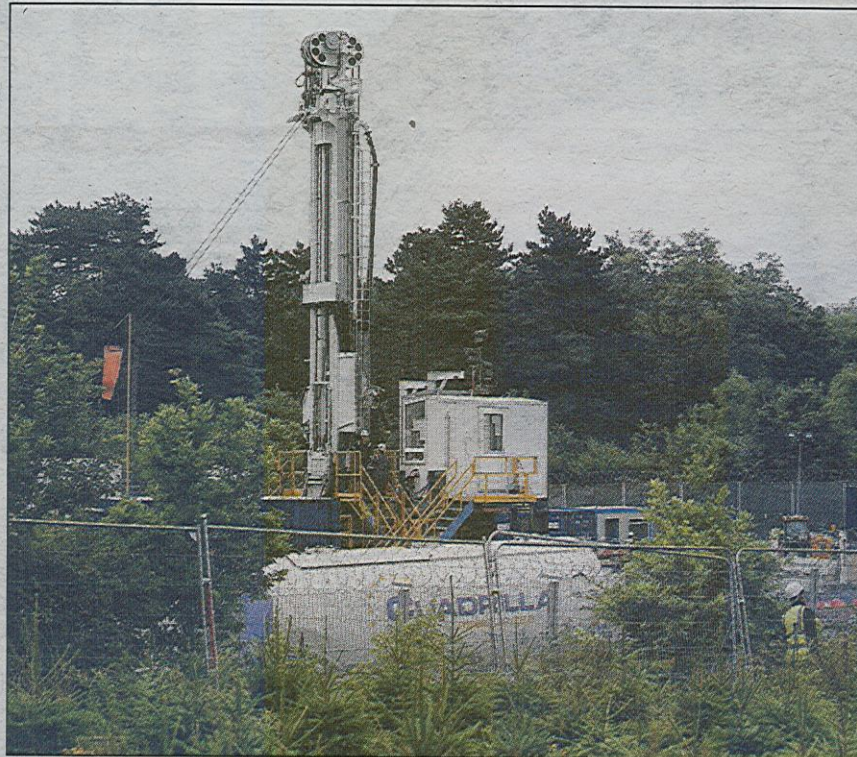
Après GDF Suez en octobre dernier, c'est au tour du géant français d'annoncer l'acquisition d'intérêts outre-Manche. En France, l'extraction est toujours interdite

**A**lors que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sont interdites en France, le géant français Total a déjà acquis des intérêts dans des projets de ce type aux États-Unis, en Argentine, en Chine, en Australie, en Pologne, au Danemark et en... Grande-Bretagne ! Total est la première « major » pétrolière à entrer sur le marché du gaz de schiste au Royaume-Uni avec l'acquisition, annoncée hier, d'un intérêt de 40 % dans deux permis d'exploration pour un maximum de 48 millions de dollars.

Cette opération, qui suit des investissements similaires du britannique Centrica et du français GDF Suez, marque une accélération du développement du gaz de schiste au Royaume-Uni, l'un des marchés européens les plus prometteurs pour le secteur des hydrocarbures non conventionnels.

Situées dans le bassin du Gainsborough Trough, dans la région des East Midlands, les licences concernées par l'investissement de Total au Royaume-Uni couvrent une superficie de 240 km<sup>2</sup>. Ses partenaires dans le projet sont GP Energy Limited (filiale de Dart Energy Europe) (17,5%), Egdon Resources UK (14,5%), Island Gas (14,5%) et eCorp Oil & Gas UK (13,5%).

La phase initiale d'exploration sera assurée par IGas, Total devenant



**Un appareil de forage de gaz de schiste dans le sud de l'Angleterre. Mais la fracturation hydraulique a aussi ses détracteurs en Grande-Bretagne.**

(Photo Reuters)

ensuite opérateur du projet pour la phase d'appréciation et de développement. L'opération avait été annoncée samedi à l'agence de presse Reuters par des sources proches du dossier.

Ces annonces ont fait bondir le cours de Bourse des partenaires de Total, avec des hausses de 40% pour Egdon Resources, 13% pour

IGas et Dart Energy à Londres en début d'après-midi, pendant que Total cède 0,6 % à Paris. Total a précisé qu'il investirait environ deux milliards de dollars par an au Royaume-Uni et que sa filiale Total E&P UK deviendrait le plus important producteur d'hydrocarbures du pays en 2015.

Alors que les réserves britanniques

de gaz de schiste sont estimées à plus de quatre cents fois la consommation annuelle de gaz du pays, le gouvernement a décidé de soutenir le secteur en accordant notamment des exonérations de taxes attractives aux industriels.

## Compensations promises

Des associations de défense de l'environnement continuent toutefois de rejeter la technique de la fracturation utilisée dans l'exploitation du gaz de schiste, qui consiste à injecter dans le sol des produits chimiques et de l'eau à haute pression. « Il est ironique qu'une société française cherche à forer au Royaume-Uni pour trouver du gaz de schiste alors que la fracturation est interdite en France en raison de préoccupations environnementales », a relevé Jane Thomas, de l'association des Amis de la Terre.

L'interdiction de la fracturation hydraulique en France par la loi du 13 juillet 2011 a été validée le 11 octobre par le Conseil constitutionnel, ce qui a conforté les défenseurs de l'environnement face au lobby pétrolier.

Le Royaume-Uni a de son côté promis des compensations aux municipalités concernées par l'exploration de réserves de gaz de schiste, à hauteur de 100 000 £ (120 000 €) par puits d'exploration foré.